

9 avril 2024

La nouvelle norme comptable IFRS 18 facilitera l'analyse de la performance financière des entreprises par les investisseurs

L'International Accounting Standards Board (IASB) vient d'achever ses travaux visant à améliorer l'utilité des informations présentées dans les états financiers primaires et les notes annexes. La nouvelle norme **IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers**, permettra aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises et de prendre ainsi de meilleures décisions d'investissement. Elle concerne toutes les entreprises appliquant les normes comptables IFRS.

La norme IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions qui visent à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

Amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net (compte de résultat)

Aucune structure n'est actuellement spécifiée pour le compte de résultat. Les entreprises choisissent elles-mêmes les sous-totaux à inclure et présentent souvent un résultat d'exploitation, mais son mode de calcul varie d'une entreprise à l'autre, rendant toute comparaison difficile.¹ La norme IFRS 18 introduit trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) afin d'améliorer la structure du compte de résultat, et impose à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation. Partant de cette base cohérente, il sera alors plus facile pour les investisseurs d'analyser et de comparer la performance des entreprises.

Amélioration de la transparence des indicateurs de performance définies par la direction

De nombreuses entreprises fournissent des indicateurs qui leur sont propres, souvent appelés indicateurs alternatifs de performance. Les investisseurs trouvent ces informations utiles. Cependant, la plupart des entreprises ne fournissent pas, actuellement, suffisamment d'informations pour permettre aux investisseurs de comprendre comment ces indicateurs sont calculés et quelles lignes du compte de résultat elles comprennent. La norme IFRS 18 stipule donc que les entreprises doivent fournir des explications sur ces indicateurs présentés dans le compte de résultat, appelés indicateurs de performance définis par la direction. Ces nouvelles prescriptions apporteront plus de rigueur et de transparence dans la présentation de ces indicateurs, lesquels seront par ailleurs audités.

¹ Une étude de l'IASB portant sur 100 entreprises a montré que pour plus de 60 d'entre elles, au moins neuf méthodes différentes avaient été utilisées pour calculer le résultat d'exploitation.

Regroupement plus utile des informations dans les états financiers

Des informations trop résumées ou trop détaillées empêchent les investisseurs de bien conduire leurs analyses. La norme IFRS 18 fournit des indications plus pertinentes sur la manière d'organiser les informations et sur la question de savoir s'il faut les fournir dans les états financiers primaires² ou dans les notes annexes. Les changements devraient permettre de fournir des informations plus détaillées et plus utiles. La norme IFRS 18 impose également aux entreprises de présenter les charges d'exploitation avec plus de transparence, afin que les investisseurs trouvent et comprennent les informations dont ils ont besoin.

Andreas Barckow, président de l'IASB, a déclaré :

« La norme IFRS 18 représente l'évolution la plus importante dans la présentation de la performance financière des entreprises depuis l'introduction des normes comptables IFRS il y a plus de 20 ans. Elle permettra aux investisseurs de disposer d'informations de meilleure qualité et de points d'ancrage cohérents pour leurs analyses. »

La norme IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. Les changements en résultant dépendront des méthodes de présentation et des systèmes d'informations actuels des entreprises.

La norme IFRS 18, les exemples illustratifs et les bases de conclusions sont disponibles pour les abonnés premium sur notre site [ifrs.org](https://www.ifrs.org).

Des ressources supplémentaires sont disponibles [au niveau des pages du projet](#).

FIN

Notes complémentaires

- La norme IFRS 18 est l'aboutissement du [projet de l'IASB sur les états financiers primaires](#).
- La norme IFRS 18 remplace la norme IAS 1 *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses dispositions d'IAS 1.
- La norme IFRS 18 introduit des prescriptions spécifiques sur la manière dont certaines entreprises, comme les banques ou les assureurs, classent dans la catégorie 'exploitation', des produits et charges qui seraient classés dans les catégories 'investissement' et 'financement' par les entreprises Corporate.
- Les indicateurs de performance définis par la direction, au sens de la norme IFRS 18, sont des sous-totaux de produits et de charges. La norme IFRS 18 n'impose pas aux entreprises de fournir de tels indicateurs, mais exige, le cas échéant, de fournir des explications sur les indicateurs présentés.

² Les états financiers primaires comprennent l'état du résultat net (compte de résultat), l'état présentant les autres éléments du résultat global, l'état de la situation financière (bilan), l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie.